

30 mars 2026

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 26 mars, [le Parlement européen](#) a approuvé l'ouverture de négociations avec le Conseil de l'Union européenne en vue de la mise à jour du système commun européen pour le retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier dans l'Union européenne. Avec 389 voix pour, 206 contre et 32 abstentions, le vote en séance plénière est intervenu à la suite de trois demandes distinctes des groupes politiques S&D, Verts/ALE et La Gauche, contestant les [décisions prises le 9 mars 2026 par la commission des libertés civiles](#), conformément à l'article 72 du règlement intérieur du Parlement.
- Le 27 mars, [la liste des métiers très en pénurie](#) a été publiée au [Journal officiel](#) ainsi que sur le site de l'ADEM. Elle comprend désormais 20 professions, contre 22 l'année précédente. Les employeurs à la recherche de travailleurs qualifiés dans ces 20 professions peuvent ainsi bénéficier de procédures simplifiées et accélérées pour le recrutement de ressortissants de pays tiers.
- Le 26 mars, [l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes \(Frontex\)](#) et ses partenaires se sont réunis à Varsovie afin de planifier les opérations pour 2027. Cet événement de trois jours a été consacré à l'évaluation des opérations conjointes menées en 2025, à la coordination des activités en cours pour 2026, ainsi qu'à l'élaboration des plans opérationnels pour 2027. La date prochaine d'entrée en vigueur du pacte sur la migration et l'asile a constitué un thème central tout au long des discussions.

Chiffre de la semaine: 90 %

À la demande du ministère de l'Économie, une [étude sur l'attraction et la rétention des primo-arrivants immigrés et frontaliers sur le marché de l'emploi luxembourgeois](#) a été réalisée par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). Selon les premiers résultats de cette analyse, désormais disponibles, l'importance des travailleurs étrangers au Luxembourg n'a cessé de croître.

Entre 2002 et 2024, le nombre des primo-arrivants sur le marché de l'emploi luxembourgeois nés à l'étranger a fortement augmenté. Près de 90 % des primo-arrivants sur le marché de l'emploi en 2024 sont nés en dehors du Luxembourg. Cette dynamique repose à la fois sur l'immigration et sur les travailleurs frontaliers. Il s'agit d'une main-d'œuvre jeune, la grande majorité de ces primo-arrivants ayant moins de 39 ans (environ 75 % entre 2021 et 2024). Le profil des primo-arrivants étrangers sur le marché de l'emploi luxembourgeois évolue. Les travailleurs ayant la nationalité de l'un des trois pays frontaliers (Allemagne, Belgique et France) représentent désormais une part moins importante qu'auparavant parmi les nouveaux entrants. Leur proportion, qui s'élevait encore à 73 % en 2002, est tombée à 46 % parmi les primo-arrivants en 2024.

Source : [Ministère de l'Économie et Luxembourg Institute of Socio-Economic Research \(LISER\) - LUXTALENT : Attraction et rétention des talents au Luxembourg](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email : emn@uni.lu

LinkedIn : <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://home-affairs.ec.europa.eu/networks/european-migration-network-emn_en